

langue et au peu de place assigné aux formes. C'est pourquoi elle retravaille la notion dans un projet théorique *qui s'inscrit dans l'analyse du discours française*, et propose de s'appuyer sur des marques formelles identifiables pour repérer les points de surgissement de objets de discours ainsi que leurs transformations au fil du discours. L'objet de discours est alors conçu comme *une entité constitutivement discursive se déployant à la fois dans l'intradiscours* et dans l'interdiscours**, et non pas comme l'entité psychologique ou cognitive de la logique naturelle : « Constitué de discours et dans le discours – discours où il naît et se développe mais aussi discours dont il garde la mémoire – il est par là même, étant donné la manière dont nous concevons le discours, pris dans la matérialité de la langue. La notion d'objet de discours apparaît alors précisément comme un moyen d'observer l'articulation entre catégories de langue et catégories de discours » (*ibid.* : 66).

► **Dialogisme, Interdiscours, Mémoire discursive, Micro-univers**
Schématisation

S. M.

Observation (situation d'–) ➔ Terrain

Opinion

L'**opinion** est une notion qui correspond soit à une *modalité**, soit à une *catégorie de jugement*, soit à un *concept sociologique* dénommé « opinion publique ».

En tant que modalité, il fait partie des actes élocutifs* qui permettent au locuteur de « situer son propos par rapport à lui-même, [...] révélant sa propre position quant à ce qu'il dit » (Charaudeau 1992 : 575). La modalité d'opinion exprime alors la place que le propos de l'énoncé occupe dans l'univers de croyance du sujet parlant, attitude intellectuelle qui peut être marquée par des verbes (*je pense, je crois, je doute, etc.*) ou des adverbes (*probablement, vraisemblablement, etc.*). Cette modalité peut elle-même être modulée selon son degré de certitude (*conviction, supposition, probabilité, pressentiment*).

En tant que catégorie de jugement, l'opinion résulte d'une activité de pensée qui consiste à « prendre ensemble » des éléments hétérogènes et à les associer ou les composer selon une logique qui

est celle du nécessaire ou du vraisemblable (Ricœur 1983). Elle relève donc d'un jugement hypothétique qui se prononce *pour* ou *contre* les faits du monde. Mais ici il convient de faire un certain nombre de distinctions :

- *Opinion et connaissance* : la connaissance est un savoir extérieur au sujet que celui-ci peut s'approprier ou ignorer, qui « se meut [...] dans l'économie du vrai et du nécessaire [dont] l'horizon est celui d'une confirmation ou d'une infirmation par des épreuves de réalité » (Quéré 1990 : 37). La connaissance est donc indépendante du sujet. L'opinion, au contraire, est issue du sujet ; elle reflète l'attitude évaluative du sujet à propos d'un savoir, et lui est donc interne.

- *Opinion et croyance* : si la croyance est bien cette rencontre entre une vérité comme « savoir qui se sait savoir » et un sujet qui va vers celle-ci dans un mouvement de « certitude sans preuve » (« je crois en Dieu ») qui fait que « croire c'est ne pas savoir ce qu'il en est » (Jacques 1985 : 253), alors elle se distingue de l'opinion dans laquelle le sujet, sachant qu'il ne possède pas la certitude du savoir, évalue en faisant un calcul de probabilité (« je crois que l'existence de Dieu est une affaire de foi »).

- *Opinion et appréciation* : l'appréciation est une réaction affective du sujet face à un fait, alors que l'opinion est un jugement intellectif relevant d'un calcul portant sur la probabilité des faits du monde. Avec le jugement d'appréciation, « le sujet ressent, identifie, exprime un avis positif ou négatif (dans un univers d'affect), mais en aucun cas (comme dans l'opinion) il ne calcule » (Charaudeau 1997 a : 97). Cette différence serait marquée par des verbes de modalité du type « je trouve bien / mal » pour l'appréciation, « je crois, je pense » pour l'opinion : « Je trouve bien qu'il nous ait accompagnés » / « Je crois qu'il va nous accompagner ».

Le concept d'opinion publique concerne essentiellement la sociologie, les sciences politiques et de l'information et postérieurement la psychologie sociale. Trois grandes périodes semblent avoir marqué ce concept : aux XVIII^e-XIX^e siècles, l'opinion publique est conçue comme « le résultat de l'exercice de la raison éclairée des citoyens sur une question d'intérêt général » (Tremblay 1984 : 288), conception qui correspondait à l'époque des Lumières qui croyait en le triomphe de la Raison ; vers la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, elle était conçue comme une masse indistincte de sentiments et d'émotions dont les

réactions dépendaient de grands manipulateurs, conception qui correspondait à l'époque où « les masses populaires se font plus visibles par des grèves, des manifestations de rues, des émeutes plus nombreuses » (*ibid.* : 294) ; et c'est dans le prolongement de cette conception que l'opinion publique a fait l'objet d'études quantitatives la convertissant en moyenne statistique, ce qui correspond à la croyance que « de la majorité statistique se dégage la volonté de la population » (*ibid.* : 294).

Dans la mesure où l'analyse du discours s'intéresse de plus en plus aux discours sociaux, et particulièrement aux discours politique et médiatique, ce concept ne peut lui être étranger. Une série de problèmes se posent à propos de ce concept : « Est-ce un ensemble d'opinions individuelles ou autre chose ? Comment se forme-t-elle : d'elle-même ou par manipulation ? Comment s'exprime-t-elle, qui la représente et qui l'interprète ? » Mais, pour ce qui concerne l'analyse du discours, il faut lier cette notion d'une part à celle de représentation* sociale et d'autre part à celle de stratégie*. Il convient en effet de s'interroger sur les imaginaires sociodiscursifs dont celle-ci est porteuse et sur la manière dont une instance de pouvoir cherche à la construire à travers son discours (opinion construite) dans un processus d'influence sociale (effet* visé), car, loin d'être une entité homogène, elle « résulte d'un entrecroisement entre "connaissances" et "croyances" d'un côté, "opinions" et "appréciations" de l'autre » (Charaudeau 1997 a : 98).

► **Connaissance / croyance (savoir de -), Modalité, Représentation sociale**

P. C.

Opposant ⇄ **Proposant**

Oral ⇄ **Écrit / oral**

Organisateur ⇄ **Connecteur**